

Conditions générales de vente (CGV)

qui sont conclues entre la **société entre Fidlock GmbH**, Kirchhorster Str. 39, D-30659 Hannover, immatriculée au registre du commerce auprès du Amtsgericht Hannover sous le numéro HR B 204281, numéro d'identification TVA DE253644983, représentée par le gérant Joachim Fiedler,

- ci-après le « Vendeur »

et les clients désignés au § 1 des conditions,

- ci-après le(s) « Client(s) »

via cette boutique en ligne.

§ 1 Champ d'application, définitions

(1) Les relations contractuelles entre le Vendeur de la boutique en ligne (ci-après le « Vendeur ») et le client (ci-après le « Client ») sont exclusivement régies par les conditions générales de vente (CGV) suivantes dans leur version en vigueur au moment de la commande. Les conditions générales divergentes du Client ne sont pas acceptées, à moins que le Vendeur n'accepte expressément leur application.

(2) L'offre de la marchandise dans la boutique en ligne du Vendeur s'adresse aussi bien aux consommateurs qu'aux *professionnels*, sous réserve qu'il s'agit d'acheteurs finaux. Le client est un consommateur dans la mesure où l'objectif de la livraison de la marchandise commandée ne peut pas être attribué de manière prédominante à son activité professionnelle commerciale ou indépendante. En revanche, est entrepreneur toute personne physique ou morale ou société de personnes ayant la capacité juridique qui, lors de la conclusion du contrat, agit dans l'exercice de son activité professionnelle commerciale ou indépendante.

§ 2 Conclusion du contrat

(1) La présentation de la marchandise dans la boutique en ligne du Vendeur n'est pas une offre juridiquement contraignante, mais une invitation à passer commande (*invitatio ad offerendum*).

Le Client peut sélectionner la marchandise qu'il souhaite acheter dans la boutique en ligne du Vendeur en l'ajoutant à son panier en cliquant sur le bouton correspondant.

En cliquant sur le bouton « Passer à la caisse », la suite du processus de commande est déclenchée. Le Client saisit les données de commande et d'adresse nécessaires dans les champs prévus à cet effet et trouve, pour contrôle, les informations essentielles sur la marchandise, y compris les frais occasionnés.

En cliquant sur le bouton « Commander avec obligation d'achat » à la dernière étape du processus de commande, le Client soumet une offre ferme d'achat de la marchandise affichée dans le récapitulatif de la commande. Avant d'envoyer sa commande, le Client peut à tout moment modifier et consulter ses données. La commande ne peut toutefois être soumise et transmise que si le Client accepte les présentes conditions générales de vente, les informations sur le droit de rétractation ainsi que la déclaration de protection des données personnelles en cliquant sur les cases à cocher.

(2) Immédiatement après avoir passé sa commande, le Client reçoit une confirmation de réception de sa commande par courrier électronique, dans lequel la commande est à nouveau récapitulée ; ce courrier électronique ne constitue toutefois pas une acceptation de l'offre du Client. Outre les informations relatives à la marchandise commandée, la confirmation de réception contient les présentes conditions générales de vente, les informations relatives au droit de rétractation pour les consommateurs ainsi que la déclaration de protection des données personnelles.

Le contrat n'est conclu qu'après l'envoi de l'acceptation de l'offre du Client par le Vendeur, qui est envoyée dans un courrier électronique séparé (*confirmation de commande*), ou par le fait que la marchandise est expédiée (le « Contrat »).

(3) Les termes du Contrat est enregistré dans le respect de la protection des données personnelles.

(4) Tout client qui est un consommateur a le droit de se rétracter du Contrat et de renvoyer la marchandise conformément à l'information sur son droit de rétractation et de retour de la marchandise qui lui est communiquée dans le cadre de sa commande sur le site internet Vendeur.

(5) Le Vendeur est en droit de résoudre le Contrat sans indemnisation du Client si, en cas de force majeure, l'exécution du Contrat devient impossible pour le Vendeur. Les autres motifs légaux pour résoudre le Contrat ne sont pas affectés. Les parties au Contrat reconnaissent notamment comme cas de force majeure : les perturbations du trafic, les mesures prises par les autorités, les influences météorologiques, l'indisponibilité des matières premières, les conflits sociaux, les perturbations dans le propre fonctionnement de l'entreprise du

Vendeur, les perturbations dans le fonctionnement des entreprises de transport et des sous-traitants (dans la mesure où un remplacement de la marchandise commandée (« *Ersatzbeschaffung* ») ne peut être raisonnablement exigé).

(6) Les Contrats avec le Client sont conclus exclusivement en langue allemande, anglaise ou française, selon que le Client passe sa commande sur le site internet germanophone, anglophone ou francophone de la boutique en ligne du Vendeur. Si la commande du Client est passée via le site internet francophone du Vendeur, seule la version française de ces conditions générales de vente s'applique. Si la commande est passée via le site internet anglophone du Vendeur, seule la version anglaise de ces conditions générales de vente s'applique. Si la commande est passée via le site internet germanophone du Vendeur, seule la version allemande de ces conditions générales de vente s'applique.

§ 3 Prix et expédition

(1) Les prix indiqués sur le site internet du Vendeur s'entendent comme prix finaux, y compris la taxe sur la valeur ajoutée légale en vigueur, hors frais d'expédition.

(2) Les frais d'expédition occasionnés sont indiqués dans un récapitulatif distinct et figurent séparément sur la facture.

(3) Sauf convention contraire expresse, le Vendeur ne livre la marchandise que s'il a reçu préalablement le paiement intégral du prix d'achat de la marchandise commandée (TVA et frais d'expédition inclus), (« paiement anticipé » ; les modalités de paiement sont indiquées sur le formulaire de commande dans la boutique en ligne).

(4) Sauf convention contraire expresse, le Vendeur détermine le mode d'expédition approprié et l'entreprise de transport selon son appréciation discrétionnaire.

(5) Le Vendeur n'est redevable que de la livraison de la marchandise en bonne et due forme et dans les délais à l'entreprise de transport et n'est pas responsable des retards causés par cette dernière. Un délai de livraison indiqué par le Vendeur (période entre la remise par le Vendeur à l'entreprise de transport et la livraison au Client) est donc sans engagement.

(6) Si le Client est un consommateur, le risque de perte et d'endommagement de la marchandise livrée est transféré au Client au moment où ce dernier ou un tiers désigné par lui prend physiquement possession de la marchandise.

Lorsque le consommateur confie la marchandise à un transporteur autre que celui proposé par le Vendeur, le risque de perte, d'endommagement du bien est transféré au consommateur lors de la remise du bien au transporteur.

Si le Client est un entrepreneur, et le Vendeur n'est tenu qu'à l'expédition, le risque est transféré au Client au moment de la mise à disposition de la marchandise à l'entreprise de transport.

(7) En cas de rétractation du Client en sa qualité de consommateur, les frais directs de renvoi de la marchandise sont à la charge du Client.

§ 4 Livraison, disponibilité de la marchandise

(1) Le Vendeur livre la marchandise conformément aux accords conclus avec le Client.

(2) Tous les délais d'expédition de la marchandise indiqués par le Vendeur lors de la commande ou convenus par ailleurs commencent, étant donné que la livraison contre paiement anticipé a été convenue, le jour de la réception de l'intégralité du prix d'achat (TVA et frais d'expédition inclus). Le jour de la remise de la marchandise par le Vendeur à l'entreprise de transport est déterminant pour le respect de la date d'expédition.

(3) Les délais indiqués par le Vendeur pour l'expédition de la marchandise sont toujours approximatifs et peuvent être dépassés de deux (2) jours ouvrables au maximum. Ceci ne s'applique pas si une date d'expédition fixe a été convenue. Si aucun délai ou aucune date d'expédition n'est indiqué(e) ou convenu(e), l'expédition est réputée avoir lieu dans un délai de cinq (5) jours ouvrables.

(4) Le Vendeur est en droit de vendre la marchandise à tout moment (même si elle est indiquée comme « en stock » sur le formulaire de commande) si la livraison est convenue contre paiement anticipé et si le paiement n'est pas reçu par le Vendeur dans un délai de cinq (5) jours ouvrables après l'acceptation de l'offre du Client par le Vendeur. Dans ce cas, l'envoi dans le délai convenu ou indiqué par le Vendeur n'a lieu que dans la limite des stocks disponibles.

(5) Si, au moment de la commande du Client, aucun exemplaire de la marchandise qu'il a choisie n'est disponible, le Vendeur en informera immédiatement le Client. Si la marchandise n'est durablement pas disponible, le Vendeur s'abstiendra de toute acceptation de la commande. Dans ce cas, aucun Contrat n'est conclu. Si la marchandise désignée par le Client dans sa commande n'est indisponible que temporairement, le Vendeur en informera également le Client sans délai.

(6) Si, dans le cadre d'une même commande, le Client a acheté plusieurs produits utilisables séparément, le Vendeur peut également les expédier en plusieurs livraisons séparées, les frais d'expédition supplémentaires ainsi occasionnés étant à la charge du Vendeur.

(7) Le Vendeur livre aux Clients qui ont leur résidence habituelle (adresse de facturation) dans l'un des pays suivants et qui peuvent indiquer une adresse de livraison dans le même pays : Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Danemark, France, Irlande, Italie, Pologne, Autriche, Suède, Finlande, Portugal, Estonie, Grèce, République tchèque, Luxembourg.

§ 5 Réserve de propriété

La marchandise reste la propriété du Vendeur jusqu'à son paiement intégral.

§ 6 Conditions de paiement

(1) Le Client peut effectuer le paiement par carte de crédit et par Paypal, Apple Pay, Google Pay, Amazon Pay, Klarna.

(2) Le Client peut modifier à tout moment le mode de paiement enregistré dans son compte d'utilisateur.

(3) Sauf convention contraire expresse, le Vendeur ne livre que contre paiement anticipé (de la manière indiquée dans la boutique en ligne sur le formulaire de commande). Le paiement de la marchandise s'effectue via le prestataire de services de paiement Stripe, Inc. La livraison de la marchandise n'a lieu qu'après réception irrévocable du prix d'achat (TVA et frais d'expédition inclus).

§ 7 Garanties

(1) Si le client est un consommateur :

Les marchandises vendues par le Vendeur bénéficient de la garantie légale de conformité et celle relative aux vices cachés conformément au droit français.

Le consommateur dispose d'un délai de deux (2) ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux (2) ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente (30) jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six (6) mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux (2) ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;

2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente (30) jours ;

3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;

4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300.000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux (2) ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

Sont ainsi rappelées les dispositions suivantes :

La garantie légale de conformité (articles L. 217-3 à L. 217-20 du code de la consommation)

Le professionnel vendeur doit livrer un bien conforme au contrat. A défaut il est responsable des défauts de conformité existant au moment de la délivrance, mais également de tous ceux résultant de l'emballage, des instructions de montage, ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité, ou encore lorsque l'installation incorrecte, effectuée par le consommateur comme prévu au contrat, est due à des lacunes ou erreurs dans les instructions d'installation fournies par le vendeur. (article L.217-3).

Conformité du bien

Le bien est conforme au contrat s'il répond notamment, le cas échéant, aux critères suivants (article L. 217-4) :

- **il correspond à la description, au type, à la quantité et à la qualité, notamment en ce qui concerne la fonctionnalité, la compatibilité, l'interopérabilité, ou toute autre caractéristique prévues au contrat**
- **il est propre à tout usage spécial recherché par le consommateur, porté à la connaissance du vendeur au plus tard au moment de la conclusion du contrat et que ce dernier a accepté**
- **il est délivré avec tous les accessoires et les instructions d'installation, devant être fournis conformément au contrat**
- **il est mis à jour conformément au contrat.**

En plus des critères de conformité au contrat, le bien est conforme, s'il répond aux critères suivants (article L. 217-5) :

- **il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien de même type**
- **il possède les qualités que le vendeur a présentées au consommateur sous forme d'échantillon ou de modèle, avant la conclusion du contrat**
- **les éléments numériques qu'il comporte, le cas échéant, sont fournis selon la version la plus récente qui est disponible au moment de la conclusion du contrat, sauf si les parties en conviennent autrement**
- **il est délivré avec tous les accessoires, y compris l'emballage, et les instructions d'installation que le consommateur peut légitimement attendre**
- **il est fourni avec les mises à jour que le consommateur peut légitimement attendre, conformément aux dispositions de l'article L. 217-19**
- **il correspond à la quantité, à la qualité et aux autres caractéristiques, y compris en termes de durabilité, de fonctionnalité, de compatibilité et de sécurité, que le consommateur peut légitimement attendre pour des biens de même type, eu égard à la nature du bien ainsi qu'aux déclarations publiques faites par le vendeur, par toute personne en amont dans la chaîne de transactions, ou par une personne agissant pour leur compte, y compris dans la publicité ou sur l'étiquetage.**

Délais

L'action en garantie de conformité se prescrit par deux (2) ans à compter de la délivrance du bien.

Exceptions

Le consommateur ne peut contester la conformité en invoquant un défaut concernant une ou plusieurs caractéristiques particulières du bien, dont il a été spécifiquement informé qu'elles s'écartaient des critères de conformité énoncés à l'article 217-5, écart auquel il a expressément et séparément consenti lors de la conclusion du contrat (article 217-5 III)

La garantie légale relatives aux vices cachés (articles 1641 à 1649 code civil)

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

La garantie légale couvre tous les frais entraînés par les vices cachés.

Le professionnel n'est pas tenu des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même, mais des vices cachés, quand même il ne les aurait pas connus.

Le défaut doit être antérieur à la vente et rendre les biens impropres à l'usage auquel ils sont destinés.

L'acheteur a le choix entre :

- rendre la chose et se faire restituer le prix ;
- garder la chose et se faire restituer une partie du prix.

Si le vendeur ignorait les vices de la chose, il ne sera tenu qu'à la restitution du prix, et à rembourser à l'acquéreur les frais occasionnés par la vente.

Le délai pour agir est de deux (2) ans à compter de la découverte du vice.

Le Client pourra contacter le Vendeur pour recueillir toute information relative à l'exercice de ces garanties, à l'adresse suivante :

Fidlock GmbH, Kirchhorster Str. 39, D-30659 Hannover, Allemagne

Tel. : +33 1 41 21 82 90

Courriel : fr@fidlock.com

(2) Si le Client est un entrepreneur

(2.1) Seules les informations fournies dans la boutique en ligne (description du produit) font foi quant à la conformité contractuelle de la marchandise (« *Beschaffenheit* »). Les différences usuelles dans le commerce et les différences techniques minimales inévitables, l'usure inhérente à la nature de la marchandise, les différences par rapport à la description de la conformité figurant dans le catalogue ou dans des représentations similaires ou dans la publicité (forme et couleur), dans la mesure où ils résultent de l'irrégularité naturelle des matériaux utilisés, sont considérées comme conformes au Contrat. Elles ne constituent pas un défaut.

(2.2) Le Vendeur peut toutefois choisir entre l'élimination du défaut ou la livraison d'une marchandise sans défaut (« *Nacherfüllung*, Prestation ultérieure »); ce choix ne peut être effectué que par une notification écrite (y compris par courriel) du Vendeur au Client dans les trois (3) jours ouvrables suivant la réception de la notification du défaut. Le Vendeur est alors en droit, dans le cadre du droit à l'exécution ultérieure, de réparer ou de livrer une nouvelle marchandise dans un délai de dix (10) jours ouvrables à compter du retour de la marchandise comportant le défaut.

(2.3) Les réclamations pour défauts ne sont pas recevables en cas de divergences par rapport à la conformité convenue ou aux caractéristiques garanties (« *zugesicherte Eigenschaften* ») ou en cas de dommages survenus après le transfert des risques à la suite d'une manipulation ou un stockage erronés ou négligents, à une sollicitation excessive, à des moyens d'exploitation inappropriés ou en raison d'influences extérieures qui ne sont pas prévues par le Contrat.

(2.4) Si la Prestation ultérieure (« *Nacherfüllung* ») selon le § 7 (2) échoue ou n'est pas acceptable pour le Client, ou si le Vendeur refuse la Prestation ultérieure, le Client est en droit, conformément au droit applicable, de révoquer le Contrat, de réduire le prix d'achat ou d'exiger des dommages-intérêts ou le remboursement de ses dépenses inutiles. Les

dispositions du § 8 des présentes conditions générales de vente s'appliquent aux droits du Client en matière de dommages et intérêts.

(2.5) Si un défaut apparaît dans les six (6) mois suivant le transfert des risques, il est présumé que la chose était déjà défectueuse au moment du transfert des risques, à moins que cette présomption ne soit incompatible avec la nature de la chose ou du défaut. Les droits résultant de défauts dus à une dissimulation dolosive (« *arglistiges Verschweigen* ») se prescrivent dans le délai de prescription régulier.

(2.6)

a) la période de garantie de conformité pour la marchandise livrée par le Vendeur est de douze (12) mois.

b) le Client doit examiner soigneusement la marchandise immédiatement après sa réception. La marchandise livrée est réputée acceptée par le Client si un défaut n'est pas notifié par écrit au Vendeur (i) dans le cas de défauts apparents, dans les trois (3) jours ouvrables suivant la livraison ou (ii) dans les autres cas, dans les trois (3) jours ouvrables suivant la découverte du défaut.

(3) Une garantie supplémentaire n'existe pour la marchandise livrée par le Vendeur que si elle est expressément accordée dans la confirmation de commande de l'article concerné.

§ 8 Responsabilité

(1) Le Client n'est pas en droit de réclamer des dommages et intérêts. En sont exclues les demandes de dommages et intérêts du Client pour atteinte à la vie, à l'intégrité physique, à la santé ou pour violation d'obligations contractuelles essentielles (obligation dont l'exécution est indispensable à la bonne exécution du Contrat et au respect de laquelle le partenaire contractuel se fie et peut se fier régulièrement-« *Kardinalspflichten* ») ainsi que la responsabilité pour d'autres dommages qui reposent sur une violation intentionnelle ou par négligence grave des obligations du Vendeur, de ses représentants légaux ou de ses auxiliaires d'exécution (« *Erfüllungsgehilfen* »).

(2) En cas de violation d'obligations contractuelles essentielles, le Vendeur n'est responsable que des dommages prévisibles et typiques du Contrat, si ceux-ci sont causés par une négligence simple, à moins qu'il ne s'agisse de droits à dommages et intérêts du Client résultant d'une atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé.

(3) Les limitations de responsabilité découlant des §§ 8 (1) et (2) ne s'appliquent pas si le Vendeur a dissimulé de façon dolosive le défaut ou a donné une garantie pour la conformité

(« *Garantie für die Beschaffenheit* ») de la chose. Il en va de même si le Vendeur et le Client ont conclu un accord relatif à la conformité de la chose.

(4) Les dispositions de la loi sur la responsabilité du fait des produits restent inapplicables.

(5) Le Vendeur n'est pas responsable des défauts matériels résultant d'une utilisation inappropriée ou incorrecte ou d'un montage défectueux par le Client ou un tiers, ni des conséquences de modifications inappropriées et effectuées par le Client ou un tiers sans l'accord écrit exprès du Vendeur. Il en va de même pour les défauts matériels qui ne diminuent que de manière insignifiante la valeur ou l'aptitude de la marchandise.

(6) Le Vendeur n'est pas responsable de la disponibilité permanente et ininterrompue de son système de commerce en ligne. En l'état actuel de la technique, la communication de données via internet ne peut pas être garantie sans erreur et/ou disponible à tout moment.

§ 9 Droit de rétractation

(1) Les consommateurs disposent d'un droit de rétractation légal lors de la conclusion d'une vente à distance, dont le Vendeur les informe dans l'annexe aux présentes conditions générales.

(2) Le Client trouvera également en annexe un modèle de formulaire de rétractation conformément à la réglementation légale.

§ 10 Protection des données

(1) Pour l'exécution et le traitement d'une commande, le Vendeur a besoin au minimum des données suivantes de la part du Client :

- Prénom et nom / Société
- Adresse électronique
- Numéro de téléphone
- Adresse postale, y compris le pays
- le cas échéant, adresse de livraison différente

(2) Les données communiquées par le Client sont utilisées par le Vendeur pour l'exécution et le traitement de la ou des commandes du Client, par exemple pour l'envoi de marchandises à l'adresse indiquée par le Client. En cas de paiement par virement, le Vendeur a également besoin des coordonnées bancaires du Client pour le traitement du

paiement. Le traitement des données s'effectue sur la base de l'article 6, paragraphe 1, point b), aux fins susmentionnées d'exécution du Contrat et de suivi de la clientèle.

(3) Pour toute autre utilisation de vos données personnelles, par exemple à des fins de publicité, d'étude de marché ou de conception adaptée aux besoins de notre site internet, vous trouverez des informations dans notre déclaration de protection des données personnelles, que vous trouverez sous forme de document lié sur notre site internet.

§ 11, Droit applicable, tribunal compétent, conciliation pour des consommateurs, dispositions finales

(1) Les présentes conditions générales de vente sont complètes et exhaustives. Les modifications et compléments apportés aux présentes conditions générales doivent être rédigés par écrit afin d'éviter toute ambiguïté ou tout litige entre les parties concernant le contenu contractuel convenu dans chaque cas.

(2) Le Contrat de vente existant entre le Vendeur et le Client est soumis au droit de la République fédérale d'Allemagne, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, sous réserve des dispositions impératives du droit international privé. Les dispositions légales limitant le choix de la loi applicable et l'applicabilité des dispositions obligatoires, en particulier celles de l'État dans lequel le Client, en sa qualité de consommateur, a sa résidence habituelle, ne sont pas affectées.

(3) Si le Client est un entrepreneur (personne physique ou morale), une personne morale de droit public ou un fonds spécial de droit public, le tribunal compétent pour tous les litiges résultant de la relation contractuelle entre le Client et le Vendeur est celui du siège du Vendeur.

(4) L'adresse électronique du Vendeur, également pour les réclamations, est la suivante : fr@fidlock.com. Le Vendeur préfère résoudre les préoccupations du Client par un échange direct avec ce dernier. Le Vendeur demande donc au Client de le contacter directement en cas de questions ou de problèmes.

En cas de différend entre le Client et le Vendeur qui n'a pas pu être réglé dans le cadre d'une réclamation préalable directement introduite auprès du Vendeur, le Client, si c'est un consommateur, aura la possibilité d'avoir recours à une médiation pour consommateurs auprès de « Universalschlichtungsstelle des Zentrums für Schlichtung e.V. », Straßburger Straße 8, 77694 Kehl am Rhein, www.universalschlichtungsstelle.de.

(5) Le IDU (Identifiant Unique) de la filière des emballages ménagers de Fidlock est:
FR419551_01DFDC

(5) Si l'une des stipulations des présentes conditions générales de vente est ou devient
devaient nulle ou n'est pas valable, ceci n'affecte pas la validité des autres stipulations des
conditions générales de vente, ni le Contrat conclu entre les parties.

INFORMATIONS SUR LE DROIT DE RETRACTATION

DROIT DE RETRACTATION

Vous avez le droit de vous rétracter du présent Contrat dans un délai de quatorze (14) jours sans indication de motifs.

Le délai de rétractation expire quatorze (14) jours après le jour où vous-même, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par vous, prend physiquement possession du bien.

Dans le cas d'une commande portant sur plusieurs produits livrés séparément ou dans le cas d'une commande d'un produit composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai expire après le jour où vous-même ou un tiers autre que le transporteur et désigné par vous, prend physiquement possession du dernier bien ou lot ou de la dernière pièce.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier - la société Fidlock GmbH, Kirchhorster Str. 39, D-30695 Hanovre, Allemagne, courrier électronique : fr@fidlock.com, numéro de téléphone +33 1 41 21 82 90 votre décision de rétractation du présent Contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste ou courrier électronique). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation ci-après mais ce n'est pas obligatoire.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable.

EFFETS DE LA RÉTRACTATION

En cas de rétractation de votre part du présent Contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par nous) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours (14) à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous. Nous pouvons différer le remboursement jusqu'à ce que nous ayons reçu le bien ou

jusqu'à ce que vous ayez fourni une preuve d'expédition du bien, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Vous devrez renvoyer ou rendre le bien, à nous-mêmes, la société FIDLOCK GmbH, Rudolf-Diesel-Weg 3, D-30419 Hanovre, Allemagne sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours après que vous nous aurez communiqué votre décision de rétractation du présent Contrat. Ce délai est réputé respecté si vous renvoyez le bien avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours.

Vous devrez prendre en charge les frais directs de renvoi du bien.

Votre responsabilité n'est engagée qu'à l'égard de la dépréciation du bien résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce bien.

MODELE DE FORMULAIRE TYPE DE RETRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du Contrat.)

A l'attention de Fidlock GmbH, Kirchhorster Str. 39, D- 30695 Hanovre, fr@fidlock.com:

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*) ci-dessous :

Commandé le (*)/reçu le (*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Si vous renvoyez la marchandise, nous vous prions de bien vouloir utiliser l'emballage d'origine, dans la mesure où vous en disposez encore.